

PLACE MITTERRAND

Du vendredi 24 octobre 2025 de 12h au dimanche 26 octobre 2025 à 19h

LENEPVEU

Plateaux sportifs gazon et enrobé du Vendredi 24 octobre 2025 de 19h au dimanche 26 octobre 2025 à 17h

Du samedi 25 octobre à 6h au dimanche 26 octobre 2025 à 17 h rue fermée - Boulevard Lenepveu et ses intersections (chemin Scolastique Malet, Allée des Hibiscus ; rue René Smith jusqu'au parking de l'école Mme Carlo) jusqu'au plateau vert compris.

SAMEDI 25 OCTOBRE 2025

SPECIALE GRAND COUDE DE 10H30 A 14H45

rues fermées concernées :

Départ RD33 au dessus de la rue Cazeau

Route fermée RD33 et ses intersections (chemin Bois Gentils ; chemin Eucalyptus ; chemin de la Rivière; chemin des fruits à pins ; chemin Grosset ; Chemin des Ronces ; impasse des Fresnes ; chemin du Captage ; rue Aimé Turpin ; chemin des Bambous ; chemin Corbeille d'Or ; chemin Bénitier ; cité Vétiver ; rue Olivar ; rue Jules Vienne ; sentier Lucilien Lebon ; chemin Gervasy ; rue Amélie Lebon ; rue Galant ; rue du Lavoir ; chemin Alphonse Noël ; chemin des Longoses ; chemin Cherry ; Impasse des Boules de Neige ; chemin Chérimond ; Rue des Papyrus ; chemin Antonin ; chemin de la Croizure ; rue Emile Mussard ; chemin Théophile Gauthier)

Arrivée RD33 en dessous intersection chemin Théophile Gauthier et rue Emile Mussard

SPECIALE JEAN PETIT DE 16H15 A 20H15

rues fermées concernées :

Départ RD 33 en dessous du chemin Théophile Gauthier

Route fermée RD33 et ses intersections (rue Emile Mussard ; chemin de la Croizure ; chemin Antonin ; Rue des Papyrus ; chemin Chérimond ; Impasse des Boules de Neige ; chemin Cherry ; chemin des Longoses ; chemin Alphonse Noël ; rue du Lavoir ; rue Galant ; rue Amélie Lebon ; chemin Gervasy ; sentier Lucilien Lebon ; rue Jules Vienne ; rue Olivar ; cité Vétiver ; chemin Bénitier ; chemin Corbeille d'Or ; chemin des Bambous ; rue Aimé Turpin ; chemin du Captage ; impasse des Fresnes ; Chemin des Ronces ; chemin Grosset ; chemin des fruits à pins ; chemin de la Rivière ; chemin Eucalyptus ; chemin Bois Gentils ; rue Cazeau)

Arrivée RD 33 au dessus de la Rue Cazeau

SPECIALE LES TERRASS DE 19H30 A 00H30

Départ RN1002 – contournante entre le rond point de Plaine des Grègues

Route fermée RN1002 entre le rond point Plaine des Grègues et le rond point de Manapany et l'intersection avec la rue de la Compagnie des Indes

Rue Achille Mallet ; Jean Paul Lebon et ses intersections avec les rues de la voie Humaine ; rue Aimé Lucas ; chemin Solitaire, rue Dardanelle et ses intersections (chemin des Pastèques ; rue Trovalet ; impasse des Lavandières ; RD32) ; RD 32 entre rue Dardanelle et chemin de la Chapelle ; chemin de la Chapelle et ses intersections (sentiers des Colombes ; chemin Alfred Payet ; rue Barquisseau ; chemin des Maquis) ; RD 3 rue Hubert Delisle depuis l'intersection avec rue Père castatgnan et rue de la Chapelle et ses intersections (chemin Paul Lefèvre ; chemin des Maquis ; chemin des Alouettes ; chemin des Ibis ; chemin des Mirabelles ; chemin des Alpinias ; chemin des Toucans ; chemin Bras Sec ; chemin Cordata) rue Paul Fontaine et ses intersections (chemin des Dodos ; chemin des Mascarins ; chemin des

Figuiers) RD 32 rue Jean de Cambiaire et ses intersections (chemin Marcelin ; chemin César ; chemin des Bananiers) rue de l'Etablissement ; RD 32 Rue Hubert Delisle depuis chemin Jessy et ses intersections (chemin des Alambics) rue de Bel Air et ses intersections ; Chemin de la Forêt et ses intersections jusqu'à rue Fernando (rue du Bel Air ; chemin des Acacias ; chemin des Jacinthes) ; Rue Fernando et ses intersections (chemin Sarrasins ; chemin des Jacinthes ; Chemin des Pinsons ; rue des Salanganes ; rue du Bel Air) ; Rue du Bel depuis le chemin Fernando et ses intersections (chemin des Pinsons ; chemin des Flamands) ; rue du Père Castagnan et ses intersections (chemin des Faucons ; chemin des Pourpriers) rue Lesquelin ; rue Boxelé et ses intersections (rue des Camélias) ; RD3 Rue Hubert Delisle et ses intersections jusqu'à la RD32 (chemin Bassins Chevrettes ; rue Aimé Fontaine et rue Leonce Jeannet)

Arrivée intersection RD3 et RD32

DIMANCHE 26 OCTOBRE 2025

SPECIALE LA CRETE DE 8H A 16H00

Départ RD34 à l'intersection de la Rue des Lucioles et de la rue des Foulards.

RD 34 et ses intersections (rue des Cyprès ; chemin des immortels ; chemin Terrain Galet ; chemin Cassenti ; rue Ronsard ; rue des Myrtilles ; rue de la Crêtoise ; rue de Belle vue ; chemin Bois d'Hosto ; rue Rabelais)

RD37 rue Claude Marion et ses intersections (chemin Bois d'Hosto ; rue Belle Vue ; chemin Tamarins ; chemin Notre Dame de Lourdes;Impasse Bassin Bleu ; chemin des Cailles ; rue Narcisse Huet ; chemin des Genêts ; chemin di Volcan ; chemin des Amarantes ;Chemin Barbadines ; chemin des Balsamines ; Chemin Simono ; Chemin des Goyaviers ; Chemin des Emériques ; Chemin Matouta ; rue de l'Horizon ; rue de la Fontaine ; chemin des Girofles)

Arrivée intersection RD3 et RN2

SPECIALE LES LIANES DE 9H A 17H00

Départ rue Lesquelin

Route fermée rue Lesquelin et ses intersections (rue Boxelé) ; rue du Père Castagnan et ses intersections (chemin des Pourpriers ; chemin des Faucons); rue du Bel Air et ses intersections (chemin du Versant ; chemin des Pourpriers ; Allée des Poissons ; rue Jules Hoareau ; chemin des Libellules ; chemin des Trèfles ; rue du Rond) ; rue Petite Plaine et ses intersections (chemin Safran;rue Petite Plaine ; chemin Auguste Boyer ; rue du Raccourci) RD32 rue Jules Hoareau et ses intersections (sentiers des Chardons ; Impasse des Cannelles ; chemin Camphriers ; Allée des Abeilles ; rue Louis Payet ; rue Aimé Fontaine ; impasse des Ramiers ; chemin Pépin ; rue Hubert Delisle ; rue Harry Truman ; rue Edmond Albius ; chemin des Cerisiers ; chemin des Baobabs ; rue Julefroy ; sentiers des Caramboles ; chemin de la Falaises ; chemin des Jonques ; chemin Ravenala ; chemin des Glycines ; Chemin des Toulits ; rue Léonce Jeannet ; rue Bory St Vincent ; rue des Coccinelles)

Arrivée au dessus de la rue des Cents Marches

AUCUN VEHICULE N'EST AUTORISE A CIRCULER PENDANT CES PERIODES

**ATTENDEZ LES CONSIGNES DE L'ORGANISATEUR ET DU PERSONNEL DE SECURITE
AVANT DE VOUS DEPLACER**

CARTE INTERACTIVE DES SPECIALES : www.asareunion.re

Contact ASA REUNION : 0692 68 57 79 / 0692 87 25 60